

■ **Fondation Hélène et Victor Barbour**, à Genève (FOSC du 07.08.1995, p. 4422). Les pouvoirs de Babel Jean et Barbier Jean-Paul, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Cottier Jacques et Brun Bernard, membres du conseil, signent désormais collectivement à deux sans restriction.  
Journal no 983 du 24.01.2002  
(00318114 / CH-660.0.049.977-2)